

Ce qu'il faut retenir

- **Un enfant qui a une bonne compréhension orale ne peut comprendre ce qu'il lit que s'il a automatisé les mécanismes qui lui permettent d'identifier les mots écrits. Ce sont ces mécanismes qui sont spécifiques à la lecture, les processus de compréhension étant largement amodaux, c'est-à-dire similaires à l'écrit et à l'oral.**
 - L'objectif principal de l'enseignement doit donc être de permettre à l'enfant de parvenir à comprendre ce qu'il lit de la même façon qu'il comprend ce qu'il entend.
 - Pour cela, et tout au moins dans une écriture alphabétique comme celle du français, il faut l'aider à développer des capacités de décodage précises et rapides, ce qui nécessite un enseignement des correspondances graphème-phonème qui doit être systématique, intensif et structuré.
- **Le français écrit se caractérise, d'une part, par la présence de nombreux graphèmes ayant plus d'une lettre (<ch> et <ou> dans *chou* : /S/+/u/). Cela provient du fait que le nombre de phonèmes de cette langue dépasse celui des lettres de l'alphabet, surtout pour les voyelles (6 lettres dans l'alphabet, 10 à 16 voyelles en français).** Les progressions classiques partent des lettres de l'alphabet sans prendre en compte, dans les premières étapes de l'apprentissage, les phonèmes transcrits par un digraphe ce qui est une erreur. En effet, la présence de digraphes fréquents facilite la précision et la rapidité du décodage. En outre, certains digraphes sont plus faciles à prononcer que des phonèmes codés par une seule lettre, par exemple, <ou> comparé à <u>.
- **Le français écrit se caractérise également par la présence d'un nombre conséquent de graphèmes qui, en fin de mots, sont des marques morphologiques grammaticales (le <s> du pluriel des noms et le <ent> de celui des verbes) ou lexicales (le <t> de *dent* support des dérivés *dentiste*, *dentition*...) qui doivent s'écrire alors qu'elles sont muettes à l'oral.**
 - Cette différence entre français écrit et oral doit être enseignée.
 - Elle pose plus de difficultés pour l'écriture que pour la lecture.
- **Les relations entre phonèmes et graphèmes sont, en français, plus nombreuses que celles entre graphèmes et phonèmes.** Un exemple pour les voyelles : <é> se lit toujours /e/ (sauf le 2nd <é> d'*événement*, corrigé dans les rectifications de 1990) alors que le phonème /e/ peut s'écrire d'au moins 10 différentes manières : <é> dans *été*, <er> dans *voler*, <et> dans *et*, <ez> dans *nez*, <ai> dans *mai*, <ef> dans *clef* (qui s'écrit aussi *clé*). **Apprendre à écrire est donc plus difficile qu'apprendre à lire.**
- **Il existe une fenêtre temporelle précoce (les premières semaines du CP), durant laquelle un enseignement basé sur les correspondances graphème-phonème les plus consistantes et les plus fréquentes est le plus avantageux pour les élèves, surtout les plus fragiles.**

— Un exemple de progression optimale pour les débuts de l'apprentissage de la lecture

→ **Voyelles orales pouvant être introduites en premier :**

<é>, <ou>, <a>, <o> et <eu>, sans différencier les deux <a>, <o>, et <eu> ;
<i>, sauf lorsque cette voyelle, suivie par une autre voyelle, est un yod (*ciel*) ;
<u>, sans faire la différence entre le <u> de *lu* (/y/) et celui de *lui* (/ɥ/) ;
<e>, seulement quand il est à la fin d'un monosyllabique (cf. *le, je, te...*).

→ **Voyelles nasales pouvant être introduites par la suite :**

<on> et <an>, mais pas <en> qui est un allographe de <an> (*pente*) et de <in> (*chien*) ;
<in> et <un>, ce dernier est fréquent dans le vocabulaire scolaire (*un, 1, lundi*).

→ **Consonnes pouvant être introduites successivement :**

D'abord les fricatives (<f>, <ch>, <j>, <v> plus <s> en début de mot) parce qu'elles se lisent presque toujours de la même façon et que leur reconnaissance en isolat est plus facile que celle des occlusives (qui ne permettent pas de produire un son continu) ainsi que les consonnes dites liquides (<l> et <r>). Dans un second temps, il faudrait introduire les occlusives <p>, , <d>, <qu> ainsi que <t> (sauf quand il se prononce /s/ comme dans *solution...*) et les nasales <m>, <n> et <gn>.

→ **Ces graphèmes doivent être présentés dans des mots respectant les**

spécificités des mots français les plus fréquents : d'abord ceux composés d'une consonne suivie par une voyelle (CV : *le, la de, du, jeu, fou, chou...*) puis des CVC (*bal, peur, pour...*), des CCV (*tri, trou...*) et des CCVC (*fleur*). En outre, pour focaliser l'attention des enfants sur l'importance de l'ordre des graphèmes, des couples CV-VC (*tu-ut, fou-ouf*) et CVC-CCV (*tir-tri, dur-dru*) doivent aussi être utilisés, mais en tenant compte du fait que les monosyllabiques VC sont rares en français.

— Un exemple de progression pour les étapes ultérieures de l'apprentissage de la lecture qui permet d'aborder les difficultés majeures de l'orthographe du français

→ **Correspondances dépendant de règles contextuelles**

Celles qui régissent la prononciation du <c> et du <g> qui est dite dure (c'est-à-dire celle d'une occlusive) ou douce (c'est-à-dire celle d'une fricative) en fonction du graphème qui suit (*grave* et *gare* vs *gel* et *givre* ; *crise* et *car* vs *ceci*).

D'autres régissent la prononciation du <s> qui se lit /s/ en début de mot et quand il est précédé ou suivi par une consonne (*liste, bourse*). Entre deux voyelles ou semi-voyelles, il se lit /z/ (*rose, bise*), sauf lorsque la voyelle qui précède est une nasale et se termine par une consonne graphique (*danse*). En fin de mot, <s> est le plus souvent une marque morphologique qui s'écrit mais ne se prononce pas.

C'est aussi le cas du <e> qui, en fin de mot, se prononce au mieux comme le <eu> de *feu* (cf. *ce, de, je, que...*). Toutefois <e> se prononce /E/ dans une syllabe fermée phonologiquement (*sel, sec*) ou orthographiquement (*les, effet, user, nez*) ainsi que devant une double consonne, sauf cas exceptionnels (*ennui, femme...*).

- **L'apprentissage d'autres spécificités du français est facilité par des régularités statistiques** : par exemple, les lettres géminées fréquentes et consistantes (<tt>), comparativement à celles qui ne sont géminées que rarement (<bb>, <dd>) ou qui ont plusieurs prononciation (*fille* vs *ville*). Les enfants sont sensibles à ces régularités statistiques qui, à la différence du double <s>, sont purement orthographiques.
- **Lettres muettes pouvant ou non coder des marques morphologiques**
Au cours de la première période de l'apprentissage de la lecture, les graphèmes muets devraient être écrits dans une couleur spécifique. Par la suite (dès le milieu du CP) un travail systématique devrait être mis en place sur le marquage de la morphologie grammaticale et lexicale à l'écrit. Il faudrait aussi travailler dès la maternelle sur les liaisons. De fait, lorsqu'une lettre muette est suivie par un mot commençant par une voyelle, la liaison se réalise entre l'article et le nom ainsi qu'entre le pronom et le verbe. Cette capacité est maîtrisée par les enfants français qui, dès 3 ans, comprennent – à l'oral – la différence entre *il arrive* et *ils arrivent*.
- **Les données concernant la fréquence des correspondances graphème-phonème et phonème-graphème devraient aussi être utilisées à des fins de simplification de l'orthographe du français.**